

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 juin 2016

OBJET

**Constitution d'un groupement de commandes
Marché d'assurances des Villes d'Essey-lès-Nancy,
Laxou, Fléville-devant-Nancy, Malzéville, Pulnoy,
de leur CCAS et de la Caisse des écoles d'Essey-lès-Nancy**

**Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°3**

EXPOSE DES MOTIFS

L'article 28 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et l'article L.1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que des groupements de commandes entre plusieurs entités publiques peuvent être constitués.

Les groupements de commandes visent tout à la fois à obtenir de meilleurs tarifs, à favoriser la concurrence et à mutualiser les procédures de marchés. Tout groupement fait l'objet d'une convention constitutive, qui en définit les modalités de fonctionnement, en désignant notamment un des membres du groupement comme coordonnateur, pour procéder, dans le respect du droit positif, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs cocontractants.

Considérant que les actuels contrats d'assurance passés par les Villes d'Essey-lès-Nancy, Laxou, Fléville-devant-Nancy, Malzéville, Pulnoy, de leurs CCAS et de la Caisse des écoles d'Essey-lès-Nancy arrivent à échéance le 31 décembre 2016, il convient d'envisager la passation d'un nouveau marché de prestations de services, pour une durée de 4 ans, à compter du 1er janvier 2017.

Il est donc proposé de constituer un groupement de commandes pour la passation du marché de prestations d'assurances, des entités publiques précitées. La commune d'Essey-lès-Nancy assurerait à ce titre les fonctions de coordonnateur de ce groupement, conformément aux dispositions de la convention constitutive.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

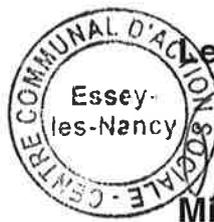
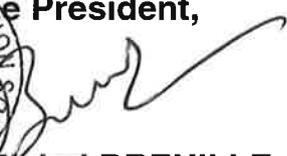
- d'approuver le projet de convention de groupement joint en annexe,
- d'adhérer au groupement de commandes constitué pour la passation du marché de prestations d'assurances et d'accepter que la Commune soit désignée comme coordonnateur,
- d'adhérer aux lots 1, 2, et 3 conformément à l'article 8 de la convention constitutive,
- d'autoriser Madame la Vice-Présidente à signer la convention de groupement à intervenir, sur la base du projet approuvé ci-dessus.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 21 juin 2016.

Pour extrait,

 Le Président,

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 14 JUIN 2016

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	10
Nombre de votants	10

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Véronique SAGET, Jacqueline BELLIER, Rosette GIRSCH, Janine MARCHAL et Marie-France METZELARD.

MM. Guy FRANIATTE et Claude CHASSARD.

EXCUSEE :

Mme Stéphanie GEORG.

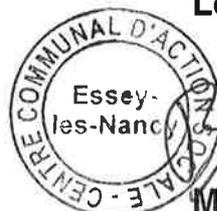
ABSENTS :

Mmes Patricia LANZI et Marie-France LACOUR.

MM. Louis CAUSERO, Matthieu RIFF, Jean-Pierre BRANDELY et Patrick CAILMAIL.

Pour extrait,

Le Président,



Michel BREUILLE